



- Éditorial de Stefan Kaufmann
- « L'aide à l'entraide », thème de la Journée des malades 2025
- L'accueil extrafamilial des enfants doit être plus flexible

# Sommaire

|                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| Éditorial de Stefan Kaufmann                                | 3  |
| L'aide à l'entraide profite aux patients et aux médecins    | 5  |
| L'accueil extrafamilial des enfants doit être plus flexible | 8  |
| Swissmedic : DHCP                                           | 11 |
| Nouvelles du corps médical                                  | 14 |
| Communications                                              | 15 |

# Les compétences en santé sont cruciales pour rester autonome

**Journée des malades** Cette année, la Journée des malades est consacrée à l'entraide. Pour le corps médical, cela signifie promouvoir les compétences en santé des patients, les aider à s'autogérer, sans oublier leur propre santé. Le corps médical joue un rôle crucial dans le renforcement de la responsabilité individuelle.



**Stefan Kaufmann**  
Secrétaire général de la FMH

Cette année, la Journée des malades qui aura lieu le 2 mars est placée sous le thème de l'«Aide à l'entraide». La FMH s'engage depuis de nombreuses années dans le parrainage de cette journée contribuant ainsi à renforcer la relation entre les patients et les médecins, à favoriser la compréhension mutuelle et à honorer le travail de toutes celles et ceux, dont évidemment les médecins, qui s'engagent professionnellement et personnellement pour les malades.

## Promotion des compétences en santé

Le slogan de cette année «Aide à l'entraide» souligne l'importance de pouvoir prendre soin de sa santé en toute autonomie et en ayant reçu les bonnes informations. Les patients doivent pouvoir prendre des décisions en connaissance de cause et œuvrer activement en faveur de leur santé.

**Le thème de cette année souligne l'importance de s'informer et de garder son autonomie lorsqu'il s'agit de sa propre santé.**

Les médecins ont donc un rôle important à jouer, non seulement dans le traitement des patientes et des patients, mais aussi pour les aider à prendre leurs responsabilités en matière de santé. Pour y parvenir, ils doivent les informer de manière exhaustive, les impliquer dans le processus de décision et les encourager à prendre activement part à leur guérison. Dans la pratique, cette «aide à l'entraide» n'est pas toujours facile à mettre en œuvre. La vie de nombreuses personnes est complexe, soit parce qu'elles souffrent de plusieurs maladies, soit parce qu'elles ont des difficultés sur le plan social ou psychologique. Les médecins sont alors appelés à trouver des approches individuelles adaptées aux besoins de chacune et de chacun. La promotion des compétences en santé est la clé pour y parvenir.

La littératie ou les compétences en santé incluent la capacité à trouver, à comprendre et à mettre en pratique des informations pertinentes en matière de santé. En 2020, 49 % de la population suisse a déclaré rencontrer des difficultés à gérer les informations en matière de santé. Les défis sont conséquents, notamment dans le domaine de la prévention des maladies. L'engagement du corps médical est donc particulièrement important lorsqu'il s'agit de renforcer les capacités d'autogestion des patients. Concrètement, cela implique d'employer

un langage clair avec le moins de termes spécialisés possible et de s'appuyer sur des brochures, des dépliants, des vidéos et des applications pour corroborer ce qui a été dit.

La FMH encourage cette évolution au moyen du programme **PEPra** (prévention et intervention précoce dans les cabinets médicaux). Ce programme fondé sur des données probantes et centré sur les patients s'adresse au corps médical et aux professionnels de santé et propose des formations et du matériel d'information qui allient connaissances médicales et méthodes de conseil et de communication visant à renforcer les capacités d'autogestion des patients.

### **L'entraide pour améliorer la prise en charge**

L'analyse des offres de promotion de la santé et d'autogestion a montré que celles-ci permettent non seulement d'améliorer

## **Les offres d'entraide améliorent la qualité de vie, allègent le fardeau de la maladie et réduisent les coûts de la santé.**

la qualité de vie, mais aussi d'alléger le fardeau de la maladie et de réduire les coûts de la santé. Le succès de ces programmes montre combien il est important de donner aux patients les moyens de gérer activement leur maladie.

Les **hôpitaux favorables à l'entraide** sont une autre pièce essentielle du puzzle : en Suisse, 58 unités organisationnelles de 45 hôpitaux ont déjà été certifiées ou sont en passe de l'être. Un réseau est ainsi en train de se constituer pour soutenir les patients et leurs proches.

Les centres de psychiatrie et de psychothérapie ambulatoires (ZPPA) et hospitaliers (ZPPS) des services psychiatriques du canton d'Argovie en sont un exemple. Ces deux établissements ont été recon-

nus en 2024 par la Fondation Info-Entraide Suisse comme étant « favorables à l'entraide ». Ces centres appliquent les critères de qualité de la fondation en informant régulièrement les patients et leurs proches des offres de groupes d'entraide. Les thérapeutes sont sensibilisés aux avantages de ces groupes, et des manifestations sont organisées pour favoriser les échanges entre personnes concernées. De tels modèles sont exemplaires et montrent la voie pour l'intégration de l'entraide dans la prise en charge médicale.

### **Des médecins en bonne santé pour des patients en bonne santé**

Pour qu'ils puissent prodiguer des soins efficaces et de qualité élevée, il est essentiel que les médecins traitants soient satisfaits de leur travail et en bonne santé. L'exercice de la médecine au quotidien peut être éprouvant sur le plan physique et émotionnel et générer beaucoup de stress. À cela s'ajoutent régulièrement des heures supplémentaires et un manque de repos. Avec la **Charte sur la santé des médecins**, la FMH et les organisations qui lui sont affiliées ont développé un outil qui permet notamment de sensibiliser les décideurs et le corps médical aux contraintes spécifiques auxquelles les médecins sont confrontés. Il est important que les médecins prennent soin d'eux et apprennent à s'autoréguler tout au long de leur vie professionnelle, de leurs études à leur retraite. Il est également primordial de créer des conditions de travail favorables à la santé du corps médical.

## **Des médecins en bonne santé sont l'une des clés d'un système de santé résilient.**

Pour les médecins, il n'est pas toujours facile de demander de l'aide. Il faut donc une offre qui soit facile d'accès et proposée par des pairs pour des pairs. Le réseau de soutien **ReMed** prête assistance aux médecins en situation de crise et les épaula jusqu'à ce qu'ils aillent mieux. Une ligne accessible 24 heures sur 24 permet aux personnes concernées de s'adresser à une équipe de conseillères et de conseillers expérimentés pour les accompagner et les soutenir. Des médecins en bonne santé sont l'une des clés d'un système de santé résilient.

La Journée des malades nous rappelle que la médecine ne se limite pas au seul traitement de symptômes, mais qu'elle implique de s'intéresser à la personne dans sa globalité en l'accompagnant sur le chemin de l'autonomie et en l'aidant à s'aider elle-même.

Il est donc essentiel de ne pas considérer l'« aide à l'entraide » comme un simple slogan, mais de le vivre dans l'exercice quotidien de la médecine.

### **Pour de plus amples informations :**

- PEPrä, la plateforme d'information pour la prévention au cabinet médical : [www.pepra.ch/fr](http://www.pepra.ch/fr)
- Hôpitaux favorables à l'entraide : [Hôpitaux favorables à l'entraide | Info-Entraide Suisse](#)
- Charte sur la santé des médecins : [Santé des médecins | FMH](#)
- ReMed, le réseau de soutien pour les médecins : [ReMed](#)

# L'aide à l'entraide profite aux patients et aux médecins

**Journée des malades** *Cela fait plus de 85 ans que l'association Journée des malades, ses membres et le président ou la présidente de la Confédération se mobilisent le premier dimanche du mois de mars en faveur des personnes malades et en situation de handicap. Cette année, avec la devise Aide à l'entraide, nous souhaitons encourager les personnes concernées, mais aussi leurs proches, à échanger et à profiter des offres d'entraide en individuel, en groupe ou en ligne.*

**Nicole Fivaz**

lic.rer.pol., responsable du secrétariat  
de la Journée des malades

Acquérir des connaissances et prendre ses problèmes en main : telle est l'essence de l'aide à l'entraide. Unies par le souhait d'améliorer leur situation, les personnes concernées et leurs proches se mobilisent. Elles apprennent des méthodes ou recourent à des offres d'entraide, devenant ainsi expertes de leur maladie et aptes à poursuivre leur chemin en toute autonomie. Et pourtant, l'entraide peut signifier bien plus. Toute personne qui acquiert des connaissances sur la santé et la maladie est à même d'agir correctement en cas d'urgence ou de situation complexe sur le plan de la santé, et peut ainsi sauver des vies ou atténuer les souffrances physiques et psychiques de personnes malades, en situation de handicap ou âgées. C'est aussi ce que nous souhaitons souligner avec nos 40 membres et la devise « Aide à l'entraide » lors de la Journée des malades du 2 mars 2025 qui vise à sensibiliser la population à un sujet propre à la santé et à la maladie.

**« L'entraide offre un espace d'échange personnel et d'encouragement mutuel d'égal à égal. »**

## Un besoin d'échanger

L'éventail des sujets liés à l'entraide est vaste et inclut des domaines auxquels on ne penserait peut-être pas de prime abord. Pour la Journée des malades 2025, nous nous concentrons sur les handicaps et sur les maladies physiques et psychiques, qu'elles soient chroniques ou non. La manière de gérer ces maladies est tout aussi importante que les aspects liés à leur prévention. Il est également utile de renforcer les connaissances sur le système de santé. Ces deux approches sont pertinentes pour, d'une part, soulager le système et, d'autre part, réduire la souffrance des personnes concernées. En collaboration avec des professionnels de santé et des personnes atteintes de maladies chroniques qui soutiennent d'autres personnes dans des situations similaires, nous avons cherché à mettre en lumière la plus-value que l'entraide apporte à ces personnes et à leurs proches, mais aussi ses limites. Il est apparu que l'entraide offre un précieux soutien, tant pour répondre aux questions qui se posent que pour poursuivre sa vie au quotidien. Dans le cadre d'un portrait pour la Journée des malades, une patiente explique : « Au début de ma maladie chronique, j'ai apprécié de pouvoir bénéficier de l'expérience pratique et des conseils du groupe, et plus particulièrement lorsque les questions et les coûts étaient nombreux. » Dans les moments difficiles, cela lui a permis d'apaiser ses peurs. Elle relève en outre qu'au sein d'un groupe d'entraide, il est possible de se montrer critique sans peur d'être jugée : « Alors que face à un spécialiste, on peut parfois craindre de dire quelque chose de faux. » Mais elle sait aussi, pour en avoir parlé à son entourage, qu'un groupe d'entraide n'est pas idéal pour tout le monde. C'est la raison pour laquelle l'entraide se pratique souvent de manière informelle et peut prendre diverses formes. Le principal avantage des offres proposées par les organisations spécialisées dans ce domaine est qu'elles permettent en cas de besoin de consulter des spécialistes pour discuter et vérifier des informations.

## **Pairs et groupes d'entraide se réunissent également en ligne, ce qui permet d'inclure les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.**

Inversement, ces professionnels peuvent aussi tirer profit des connaissances acquises par les personnes concernées et par leurs proches et les intégrer à leur travail.

### **Des institutions favorables à l'entraide**

«Le projet des hôpitaux favorables à l'entraide est né en Allemagne, un pays qui a un peu d'avance sur la Suisse dans ce domaine. Au vu de son efficacité, le concept a aussi été introduit en Suisse. Il est de mieux en mieux accepté et, hormis les hôpitaux, des organisations de santé du secteur ambulatoire y participent désormais aussi», précise Manuela Eder, collaboratrice scientifique à la Haute école de Lucerne. La collaboration avec ces institutions est importante pour être en lien avec les professionnels de santé, échanger des informations avec eux et faire connaître ou recommander des offres aux patients. À l'inverse, le point de vue des patientes et des patients est précieux pour les organisations de santé qui participent au projet, notamment pour vérifier si les informations fournies sont comprises. «En tant que spécialiste, on est sensibilisé à ce que cela signifie de devoir gérer son quotidien en étant malade. Actuellement, 23 institutions sont favorables à l'entraide et 48 autres sont en passe d'être certifiées. Depuis l'été 2024, les services psychiatriques lucernois arborent également le label», ajoute Martin Fluder, responsable des soins et membre de la direction, qui s'est fortement mobilisé en faveur du projet. Les patients lui disent régulièrement à quel point l'échange avec d'autres personnes concernées a été aidant durant leur hospitalisation.

Il estime en outre que l'entraide est précieuse pour pallier le manque de soutien en cas d'attente, comme c'est actuellement le cas pour la prise en charge des troubles de santé mentale chez les enfants et les adolescents. Les services psychiatriques lucernois conçoivent l'entraide dans un sens très large. Elle est au cœur du développement de nouvelles offres, afin de pouvoir recueillir de manière ciblée l'avis des personnes concernées. Cela ne va toutefois pas de soi. Il faut régulièrement rappeler aux professionnels l'importance de cette démarche de guérison ainsi que les offres d'entraide au sein des services psychiatriques lucernois où les pairs sont également engagés comme collaborateurs. Un patient concerné explique ainsi la

valeur qu'a pour lui un groupe d'entraide: «Alors que les thérapies et les médicaments permettent une stabilité, le groupe offre un espace d'échange et d'encouragement mutuel d'égal à égal.» Il apprécie également de pouvoir partager ses réflexions, ses préoccupations et ses progrès avec le groupe sans être jugé. Il est également intéressé par les nouvelles stratégies et approches que les autres personnes utilisent. Celles-ci sont souvent différentes des conseils fournis par les psychiatres ou les psychologues, ce qui lui montre d'autres manières d'appréhender sa maladie. Cela le motive de voir comment les membres du groupe se soutiennent et se donnent du courage pour progresser individuellement.

### **Les pairs, un pilier du système de santé**

Le concept qui consiste à faire appel à des personnes ayant déjà fait ce type d'expérience (pair-aidants) pour soutenir des personnes à qui le diagnostic vient d'être annoncé ou qui viennent d'apprendre qu'elles souffrent d'un handicap connaît un succès de plus en plus important en Suisse. Suite à la mise en place de ce type de programmes au centre pour paraplégiques de Nottwil (LU) et dans le domaine de la santé mentale, des offres spécifiquement adressées aux personnes atteintes de maladies chroniques telles que le cancer ou les maladies cardiovasculaires ont également vu le jour. «Les pairs qui ont eux-mêmes vécu une expérience similaire sont très importants, car ils savent écouter, réfléchir et montrer la voie», confirme Hans Schmied, qui a un rôle de pair. Avec son association Gleich und Anders Schweiz, il a créé un point de rencontre qui aide les personnes atteintes de troubles psychiques à retrouver le chemin de la vie. Mais l'entraide peut aussi prendre d'autres formes: littérature spécialisée, sites d'associations de patients, applications, guides et offres en groupe. Les expertes et les experts s'accordent à dire que cette diversité est importante, car toutes les offres ne conviennent pas à tout le monde. La pandémie a eu un effet catalyseur sur l'entraide; les rencontres virtuelles et le nombre de communautés en ligne ont augmenté et complètent l'offre. Elena Konstantinidis d'Info-Entraide Suisse cite également Facebook, les forums et les tchats comme outils de communication. Aujourd'hui, les discussions entre pairs et les rencontres de groupes d'entraide ont aussi lieu par

**« Le sentiment de partager un destin a un impact important. Il est prouvé que l'entraide joue un rôle de prévention contre les rechutes. »**

visioconférence, ce qui permet aux personnes qui ne peuvent quitter leur domicile, qu'elles soient immobilisées ou proches aidantes, d'y participer. Les personnes intéressées peuvent également se mettre en réseau au niveau international, ce qui est précieux, notamment en cas de maladie rare.

### Impact de l'entraide

En ce qui concerne l'impact de l'entraide, il existe une abondante littérature à ce sujet en Allemagne, qu'il s'agisse de livres ou d'études sur le sujet. « On a beaucoup de connaissances, parfois même plus que les soignants, surtout lorsqu'il est question de la vie quotidienne, des limitations ou des discussions avec les proches. Même si ces expériences sont subjectives, cela aide de savoir que d'autres personnes vivent la même chose. Le sentiment de partage a un impact primordial qui déploie ses effets. Dans le domaine des addictions p. ex., il est prouvé que l'entraide joue un rôle de prévention contre les rechutes »,

explique la chercheuse Manuela Eder, qui ajoute : « Les compétences de s'autogérer augmentent, car on y apprend comment chercher des informations et à quelles sources se fier. » Avoir quelqu'un à qui parler permet aussi de disposer d'un capital social. Il en va de même pour les proches qui sont rarement impliqués dans le processus curatif. Là aussi, il est primordial de sentir que d'autres sont dans des situations similaires, mais aussi de comprendre qu'on a le droit de prendre régulièrement du temps pour soi malgré les soins et l'accompagnement et qu'on ne doit pas constamment être là pour l'autre. Elena Konstantinidis ajoute : « Pour de nombreuses personnes, le simple fait de ne pas être seules face à un problème et de pouvoir en parler avec d'autres qui vivent la même chose est un soutien émotionnel en soi. » Le lien avec des personnes qui ont un problème de santé depuis plus longtemps est également encourageant et permet d'obtenir des informations et des conseils pratiques pour la vie quotidienne (comment aller à la piscine avec une stomie ou comment effectuer un transfert de la chaise roulante à la baignoire lorsqu'on est tétraplégique). Cet échange de connaissances serait également nécessaire à un niveau supérieur sur les sujets les plus divers relevant de la santé et de la maladie.

### Qui sommes-nous ?

La Journée des malades est une association d'utilité publique fondée en 1939 réunissant des organisations de patients, des ligues de la santé, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), des associations professionnelles comme la Fédération des médecins suisses (FMH), et d'autres organismes actifs dans le domaine de la santé, soit un total de 40 membres. Une fois par an, la Journée des malades sensibilise la population à un thème particulier ayant trait à la santé et à la maladie. Elle entend ainsi promouvoir les relations entre les malades et les bien portants, contribuer à une meilleure compréhension des besoins des malades et rappeler aux personnes en bonne santé leurs devoirs envers celles et ceux qui souffrent. La Journée des malades s'engage en outre pour la reconnaissance des activités de toutes celles et ceux qui, à titre professionnel ou privé, se consacrent aux patients. L'association est financée par les cotisations de membres et par des dons. IBAN CH24 0900 0000 8918 7572 0.

Pour de plus amples informations :  
[www.journeedesmalades.ch](http://www.journeedesmalades.ch)

### Savoir agir correctement en cas d'urgence

« Notre système de santé est l'un des meilleurs, mais aussi l'un des plus chers au monde. Nous pourrions réaliser des économies substantielles en investissant une partie de cet argent dans la prévention, en abordant certains sujets à l'école et en attirant l'attention des élèves sur ces questions. Selon ma conception des soins, la prévention devrait jouer un rôle beaucoup plus important », déclare Martin Fluder. Plusieurs projets et différentes initiatives existent pour aider la population à mieux gérer les situations d'urgence sur le plan physique ou psychique, mais aussi pour aider à se familiariser avec le système de santé et à mieux accompagner les personnes en fin de vie. À l'occasion de la Journée des malades 2025, nous présentons quatre projets : le renforcement des premiers secours, le cours Ensa, qui apprend aux non-initiés à détecter, identifier et aborder les difficultés psychologiques à un stade précoce, le « cours de derniers soins » consacré à la fin de vie, à la mort et au deuil, ainsi que des tables rondes pour femmes ou pour hommes avec ou sans passé migratoire sur des sujets liés à la santé. Parallèlement à cela, il s'agit également d'encourager l'accès aux compétences médiatiques dès le plus jeune âge afin d'enseigner très tôt comment distinguer entre informations fiables et informations erronées sur la santé.

Les personnes intéressées trouveront la fiche d'information complète sur le thème de cette année à la rubrique médias de notre site internet [www.journeedesmalades.ch](http://www.journeedesmalades.ch).

Correspondance  
[info@tagderkranken.ch](mailto:info@tagderkranken.ch)

# L'accueil extrafamilial des enfants doit être plus flexible

**Accueil extrafamilial** *La mise à disposition de services de garde d'enfants compatibles avec la vie professionnelle est un défi. Comment proposer des places d'accueil aux parents ayant des horaires de travail irréguliers ou travaillant en équipes ? La demande est importante, or les exigences financières et conceptuelles entravent la mise en place de telles offres.*

**Monika Engler**

Dr. oec., Haute école spécialisée des Grisons;

**Kathrin Dinner**

MSc Business Administration, Haute école spécialisée des Grisons

L'accueil institutionnel des enfants s'est fortement développé en Suisse au cours des deux dernières décennies [1]. Malgré cela, les parents qui travaillent se heurtent encore souvent à des limites, car l'offre de crèches est conçue pour les parents ayant des horaires de travail normaux et réguliers. Aujourd'hui, les parents réservent généralement un nombre fixe de places d'accueil à des jours précis de la semaine. Cela entre régulièrement en conflit avec les exigences de leur temps de travail. Tant le monde du travail que la conciliation entre vie privée et vie professionnelle nécessitent de plus en plus de flexibilité en ce qui concerne les jours de travail, les rendez-vous à court terme et l'étendue du temps de travail. En outre, environ 16 % des personnes actives exercent un travail en équipes, c'est-à-dire qu'elles travaillent régulièrement tard le soir, la nuit ou le week-end [2-3].

## Garde d'enfants élargie : la demande est là

Les résultats d'une enquête menée en 2022 auprès des collaboratrices et collaborateurs par la Haute école spécialisée des Grisons dans deux entreprises hospitalières de la région de Zurich illustrent

cette problématique. Ainsi, les parents qui utilisent des offres de garde institutionnelles sont relativement insatisfaits quant à la disponibilité de solutions de garde flexibles et les heures d'ouverture (figure 1). À l'exception de l'évaluation des tarifs de garde, ces valeurs contrastent nettement avec la satisfaction élevée concernant la qualité et les ressources en

personnel et en infrastructures des offres de garde. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le personnel des deux établissements a accès à des crèches qui se trouvent sur le site de l'hôpital, ou à proximité immédiate, et qui sont familières avec le quotidien professionnel à l'hôpital [4].

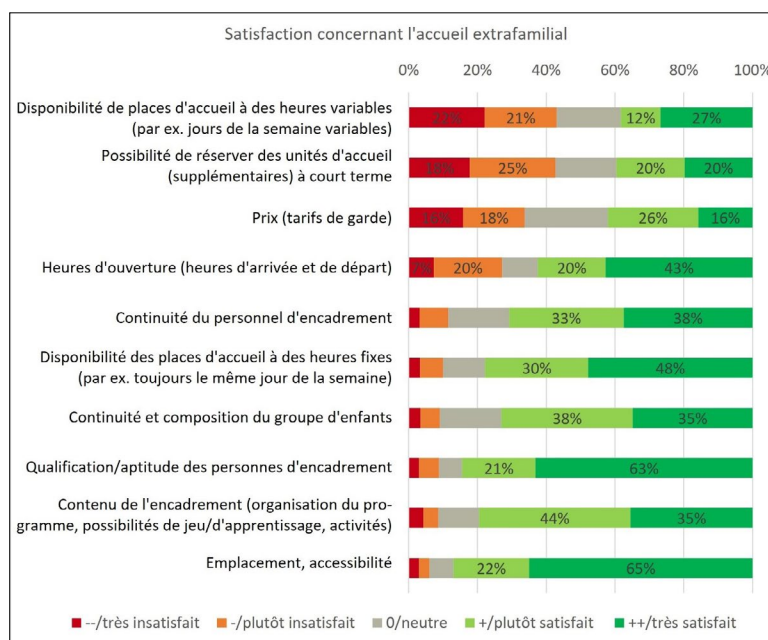


Figure 1 : Satisfaction concernant l'accueil institutionnel des enfants (réponses à la question : « Quel est votre degré de satisfaction concernant les aspects suivants de l'accueil (préscolaire ou parascolaire) auquel vous avez actuellement recours ? », membres du personnel de deux établissements hospitaliers du canton de Zurich ayant des enfants dans la crèche de l'hôpital / proche ou dans une autre crèche, n = 94 [4].

Interrogés sur l'importance des offres de garde flexibles et élargies, plus de 80 % des parents considèrent comme « plutôt importante » ou « très importante » la possibilité de réserver à court terme des unités de garde supplémentaires. De même, la possibilité d'adapter chaque mois le volume d'accueil ou (pour un volume d'accueil fixe) au moins les heures de prise en charge est plutôt très importante pour bien plus de la moitié des parents. Près de 50 % des parents considèrent que les offres de garde aux heures creuses (du lundi au vendredi) ainsi qu'une offre de garde le samedi sont importantes. L'accueil le dimanche est importante pour environ un tiers des personnes interrogées (figure 2). Les résultats confirment globalement ceux d'une enquête menée en 2022 auprès des parents de la commune de Davos, qui portait sur l'ensemble de la population [5].

### Un défi de taille pour les prestataires

La collaboration avec les prestataires de services de garde d'enfants institutionnels montre que ces derniers reconnaissent le besoin de solutions de garde plus flexibles et plus étendues. En même temps, les entreprises sont confrontées à des défis considérables lors du développement de telles offres. La première question qui se pose est de savoir comment garantir le bien-être de l'enfant. Par rapport à la prise en charge quotidienne, les offres flexibles et élargies sont liées à des changements plus importants au niveau du personnel d'encadrement et des groupes d'enfants, et une offre peut éventuellement avoir lieu dans d'autres locaux. Afin de garantir malgré tout une bonne acclimatation à l'environnement

d'accueil et l'établissement de liens solides avec le personnel, les concepts pédagogiques existants doivent être complétés. En cas d'offres d'accueil à des horaires atypiques, il convient en outre de tenir compte des restrictions imposées par le droit du travail et de la disponibilité du personnel d'accueil à effectuer les heures de service correspondantes. Il peut en résulter des conditions qui nécessitent de nouveaux modèles de temps de travail et d'incitation.

Le deuxième défi est celui de la viabilité financière. Les offres flexibles sont liées à des coûts plus élevés, car il faut dispo-

ser de plus de personnel d'encadrement. Les offres à horaires atypiques impliquent des taux d'occupation plus faibles – au moins pendant la phase de mise en place – parfois de suppléments de salaire. On peut cependant s'attendre à ce que les parents soient prêts à payer des tarifs plus élevés. Par exemple, dans l'enquête susmentionnée dans le milieu hospitalier, 45 % des parents se sont déclarés prêts à accepter une majoration de prix de 10 % pour les unités d'accueil réservables à court terme. 11 % des parents accepteraient une majoration de 20 % [4]. D'autre part, les tarifs de garde normaux représentent déjà une charge considérable pour les parents, ce qui limite la marge de manœuvre en matière de tarifs. Les pouvoirs publics considérant souvent que leurs obligations de financement sont déjà remplies avec l'engagement actuel dans l'accueil extrafamilial des enfants, il convient d'explorer davantage le potentiel du financement par l'employeur comme troisième possibilité. Comme la demande devrait augmenter ces prochaines années, il s'agit moins de contributions de soutien durables que de

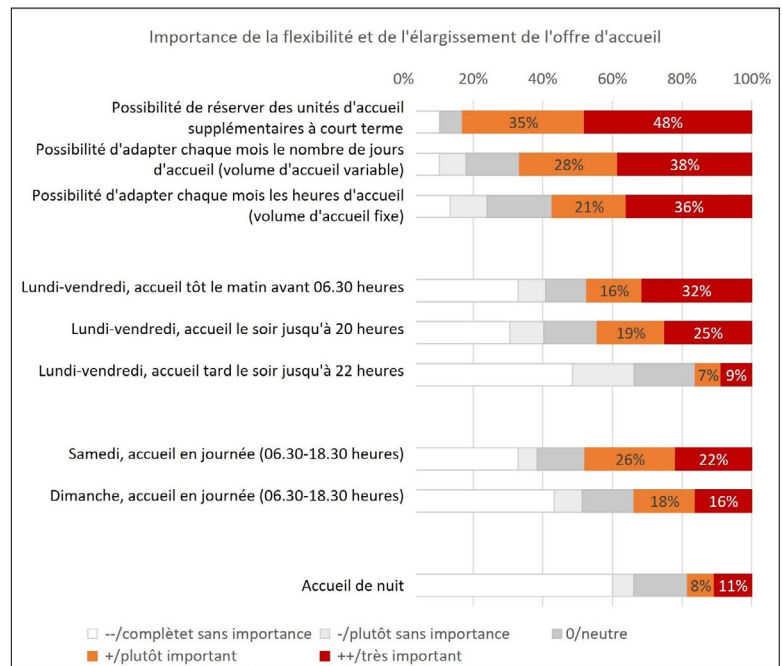


Figure 2 : Importance de la flexibilité et de l'élargissement de l'offre d'accueil (réponses à la question : « Dans quelle mesure seriez-vous favorable aux flexibilisations / élargissements suivants de l'offre d'accueil ? »), membres du personnel de deux établissements hospitaliers du canton de Zurich, n = 76 [4].

**80 % des parents considèrent que la possibilité de réserver des unités de garde supplémentaires à court terme est importante.**

## Près de 50 % des parents considèrent que les offres de garde aux heures creuses et le samedi sont importantes.

la volonté de partager les risques économiques dans la phase de mise en place et de fournir un financement de départ.

### Développer le potentiel de main-d'œuvre qualifiée

D'un point de vue économique global, le développement de l'offre institutionnelle de garde d'enfants est important. Aujourd'hui, les personnes actives ayant des horaires de travail irréguliers ou atypiques ne peuvent souvent pas s'appuyer sur une solution fiable de garde nécessaire pour concilier famille et travail. En l'absence de proches sur place pouvant prendre en charge la garde, l'activité professionnelle doit souvent être réduite ou abandonnée. Par conséquent, le marché du travail ne peut pas exploiter pleinement le potentiel de main-d'œuvre spécialisée et qualifiée dont il a un besoin urgent.

Pour continuer à adapter l'offre de garde d'enfants aux exigences du marché du travail, différentes parties doivent se montrer prêtes à agir. En premier lieu, les entreprises d'accueil doivent être prêtes à développer et à introduire de

nouvelles offres d'accueil. Elles sont d'autant plus disposées à le faire que des tiers participent aux risques économiques. La Confédération et les cantons ont parfois créé des instruments permettant de promouvoir des offres de garde d'enfants compatibles avec l'activité professionnelle. En outre, les employeurs qui reconnaissent l'utilité d'une offre élargie de garde d'enfants sont invités à prendre en charge temporairement une partie des coûts. Enfin, les autorités de surveillance doivent se montrer ouvertes aux nouveaux modèles d'accueil et être prêtes à autoriser des phases pilotes et à les accompagner de manière constructive.

### Correspondance

[monika.engler@fhgr.ch](mailto:monika.engler@fhgr.ch)

## Références

- 1 Office fédéral des assurances sociales OFAS (2024). Aides financières à la création de places d'accueil extra-familial pour enfants : bilan après vingt et une années.
- 2 Office fédéral de la statistique (2023), Indicateurs du marché du travail 2023.
- 3 Office fédéral de la statistique (2024), Travailleurs en rotation par équipes en Suisse 2002-2022.
- 4 Dinner K. & M. Engler (2023). Wochenend-Kita, Dokumentation der Rahmenbedingungen (Angebot und Nachfrage), Rapport intermédiaire du projet, Haute école spécialisée des Grisons.
- 5 Engler M. (2022), Elternbedürfnisse in der familien- und schulergänzenden Kinderbetreuung Davos, étude commandée par la région du Prättigau,, Haute école spécialisée des Grisons.

# Rappel de lot – No d'AMM 57263 Multilind, suspension buvable

**Avis important :** *Rappel de lot de Multilind, suspension buvable jusqu'au niveau du commerce de détail. Lots concernés 220904 et 230301*

## Résumé

En accord avec Swissmedic, la société Dermapharm AG retire du marché les lots susmentionnés de la préparation Multilind, suspension buvable jusqu'au niveau du commerce de détail. Ce rappel est dû à une teneur en nystatine à 27 mois (lot 220904) et à 23 mois (lot 230301) inférieure à la spécification.

Vous trouverez des informations :

[Retrait des lots – Multilind suspension buvable](#)

# Rappel de lots – No d’AMM 33481 Vitamine D3 Streuli Prophylax, solution buvable

**Avis important :** *Rappel de lots de Vitamine D3 Streuli Prophylax, solution buvable jusqu’au niveau du patient. Lots concernés : 2330523BA, 2430110BA, 2430135AA, 2430136AA, 2430137AA, 2430241AA*

## Résumé

En accord avec l’Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic, la société Streuli Pharma AG retire du marché les lots susmentionnés de la préparation Vitamine D3 Streuli Prophylax, solution buvable jusqu’au niveau du patient.

En raison d’un défaut de qualité de la pipette en verre, on ne peut exclure la présence de fragments de verre dans la pipette de Vitamine D3 Streuli Prophylax, solution buvable.

Pour des informations plus détaillées :

[Retrait des lots – Vitamine D3 Streuli Prophylax solution buvable](#)

# Rappel de lot – No d'AMM 66124 Luvit D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable

**Avis important :** *Rappel de lot de Luvit D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable jusqu'au niveau du patient. Lot concerné : 150524*

## Résumé

En accord avec l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic, la société Drossapharm SA retire du marché les lots susmentionnés de la préparation Luvit D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable jusqu'au niveau du patient.

Luvit D3 pour la prévention, 10 ml solution buvable, est un médicament en co-marketing de la préparation de base Vitamine D3 Streuli Prophylax, solution buvable (no d'autorisation : 33481). Au sujet de cette préparation de base, il existe une réclamation concernant la présence de fragments de verre à l'intérieur de la pipette. En raison de ce défaut de qualité de la pipette en verre, il n'est pas possible d'exclure la présence de fragments de verre dans la pipette de Luvit D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable, car le produit a été fabriqué avec le même lot de pipettes en verre concerné par la réclamation.

Pour des informations plus détaillées :

[Retrait des lots – Luvit D3 pour la prévention 10 ml solution buvable](#)

# Personalien *Nouvelles du corps médical*

## Todesfälle / Décès / Decessi

*Eric Schweizer (1932),*  
† 6.11.2024, Spécialiste en gynécologie  
et obstétrique, 1009 Pully VD

*Charles Rosenthal (1947),*  
† 9.12.2024, Facharzt für Urologie,  
8044 Zürich

*Regina Fretz (1983),*  
† 18.12.2024, Fachärztin für Medi-  
zinische Onkologie und Fachärztin  
für Allgemeine Innere Medizin,  
5603 Staufien AG

*Marc Bolens (1935),* † 28.12.2024,  
Spécialiste en pédiatrie, 1242 Satigny GE

*Hans Bosch (1927),* † 19.1.2025,  
Facharzt für Kinder- und Jugend-  
medizin, 5210 Windisch AG

*Giancarlo Galeazzi (1945),*  
† 8.2.2025, Spécialiste en médecine  
nucléaire et Spécialiste en radiologie,  
6514 Sementina TI

*Marcel Schuler (1937),*  
† 11.2.2025, Spécialiste en psychiatrie  
et psychothérapie, 1236 Cartigny GE

*Philippe Turin (1946),*  
† 12.2.2025, 1024 Ecublens VD

## Praxiseröffnung / Nouveaux cabinets médicaux / Nuovi studi medici

### GE

*Stephanie Andrade Lopes,* Spécialiste  
en endocrinologie/diabétologie et  
Spécialiste en médecine interne géné-  
rale, membre FMH, Place de Pont-  
Rouge 5, 1212 Grand-Lancy

### VD

*Alexandre Thibault Brügger,*  
Spécialiste en chirurgie orthopédique  
et traumatologie de l'appareil locomoteur,  
membre FMH, Avenue Antoine-  
Michel-Servan 10, 1006 Lausanne

*Laura Camodeca,* Spécialiste en  
psychiatrie et psychothérapie, membre  
FMH, Rue des Moulins 11, 1800 Vevey

*Chiraz Derbel,* Spécialiste en psy-  
chiatry et psychothérapie, membre  
FMH, Avenue de l'Avant-Poste 25,  
1005 Lausanne

*Anaëlle Céline Wagner,* Spécialiste en  
pédiatrie, membre FMH, Avenue  
Claude Nobs 14, 1820 Montreux

## Ärztegesellschaft des Kantons Bern Ärztlicher Bezirksverein Bern Regio

Zur Aufnahme als ordentliches Mitglied  
haben sich angemeldet:

*Ueli Scheuber,* Facharzt für  
Allgemeine Innere Medizin, Mitglied  
FMH, Ärztezentrums Liebefeld,  
Stationsstrasse 12, 3097 Liebefeld

Einsprachen gegen diese Vorhaben  
müssen innerhalb 14 Tagen seit der  
Veröffentlichung schriftlich und be-  
gründet bei den Co-Präsidenten des  
Ärztlichen Bezirksvereins Bern Regio  
eingereicht werden. Nach Ablauf der  
Frist entscheidet der Vorstand über die  
Aufnahme der Gesuche und über allfäl-  
lige Einsprachen.

## Ärztegesellschaft des Kantons Luzern

Zur Aufnahme in unsere Gesellschaft  
Sektion Gäu hat sich gemeldet:

*Andrea Weigelt-Sprogies,* Praktische  
Ärztin, Doktorhaus Nebikon,  
Vorstadt 6, 6244 Nebikon

Zur Aufnahme in unsere Gesellschaft  
Sektion Stadt hat sich gemeldet:

*Oliver Ioannis Schmidt,* Facharzt für  
Orthopädische Chirurgie und  
Traumatologie des Bewegungsappa-  
rates, Mitglied FMH, Rückenpraxis  
Zentralschweiz AG, Lützelmattestrasse 3,  
6006 Luzern

*Pierina Sacher-Merlo,* Fachärztin für  
Allgemeine Innere Medizin, Mitglied  
FMH, Hausarztzentrum Altstadt AG  
Luzern, Hertensteinstrasse 50,

6004 Luzern

Einsprachen sind innert 20 Tagen nach  
der Publikation schriftlich und begrün-  
det zu richten an: Ärztesgesellschaft des  
Kantons Luzern, Schwanenplatz 7,  
6004 Luzern.

## Ärztegesellschaft des Kantons Schwyz

Zur Aufnahme in die Ärztesgesellschaft  
des Kantons Schwyz hat sich angemeldet:

*Thomas Breuer,* Facharzt für Oto-  
Rhino-Laryngologie, Mitglied FMH,  
zu 40 %, in Schwyz

Einsprachen gegen diese Aufnahme  
richten Sie schriftlich innert 20 Tagen  
an Dr. med. Jörg Frischknecht, Bahn-  
hofstrasse 31, 6440 Brunnen oder per  
Mail an [joerg.frischknecht@hin.ch](mailto:joerg.frischknecht@hin.ch).

## Ärztegesellschaft Thurgau

Die Ärztesgesellschaft Thurgau infor-  
miert über folgende Neuanmeldungen:

*Bystrík Baranec,* Praktischer Arzt,  
Mitglied FMH, Stockenweg 12,  
8526 Oberneunforn

*Annieta Huber,* Praktische Ärztin,  
Sonnenstrasse 4, 8280 Kreuzlingen  
*Dragana Simikic Sipovac,* Fachärztin  
für Allgemeine Innere Medizin,  
Reutlistrasse 7, 8280 Kreuzlingen  
*Milena Stamenkovic,* Fachärztin für  
Ophthalmologie, Bahnhofplatz 70,  
8500 Frauenfeld

Einsprachen gegen diese Vorhaben  
müssen innerhalb 14 Tagen seit der  
Veröffentlichung schriftlich und be-  
gründet bei der Ärztesgesellschaft  
Thurgau eingereicht werden. Nach  
Ablauf der Frist entscheidet der Vorstand  
über die Aufnahme der Gesuche und  
über allfällige Einsprachen.

# Communications



## Événement du jubilé « 50 ans de l'APA » au Musée national de Zurich

L'Association Ärzte mit Patientenapotheke (APA) invite **le jeudi 20 mars 2025 au Musée national de Zurich** à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire.

Les invités se verront proposer un programme passionnant avec des intervenants de renom. Parmi eux, **Dre méd. Yvonne Gilli**, présidente de la FMH, **Natalie Rickli**, présidente du gouvernement zurichois ainsi que l'ancien conseiller aux Etats, **Prof. Dr méd. Felix Gutzwiller**, président de la nouvelle Association des assureurs-maladie suisses prio.swiss.

Le programme débutera à **15h15**.  
Un apéritif convivial suivra à 17h00.

## Comment s'y rendre

Le Musée national de Zurich se situant au centre-ville, nous recommandons de venir en transports publics. Le Musée national est accessible directement depuis la gare centrale de Zurich par la sortie nord.

## Inscription

Les places sont limitées. Veuillez vous inscrire via l'un des canaux suivants:

Formulaire en ligne: <https://forms.gle/CfQ4ULRruLsC9aCm9>

Courrier électronique: [gs@patientenapotheke.ch](mailto:gs@patientenapotheke.ch)

## Contact

Ärzte mit Patientenapotheke (APA)  
Kolumbanstrasse 2, 9008 St-Gall  
Tél. 071 246 51 40

[info@patientenapotheke.ch](mailto:info@patientenapotheke.ch),  
[www.patientenapotheke.ch](http://www.patientenapotheke.ch)